

## Conditions

Il peut se réaliser aussi bien en milieu naturel qu'en milieu artificiel.  
Ce stage doit être validé par un moniteur 2<sup>ème</sup> degré ou par un E3 validé comme tuteur initiateur.  
Stage de 6 jours ou 3 fois deux jours ou 12 séances en piscine

## Validation des compétences

Chaque séance doit être validée par le tuteur **sur le livret pédagogique.**

- Les connaissances savoir-être, savoir-faire doivent être validées en aptitude au cours de ce stage. La validation par le tuteur exige que ces aptitudes aient été vérifiées à plusieurs reprises.
- Les livrets pédagogiques ne sont pas toujours correctement remplis. Il est impératif que les formateurs assurent régulièrement le suivi (et si besoin la mise à jour) des livrets avec les stagiaires.

Chaque séance pédagogique doit permettre l'apprentissage d'une ou de plusieurs connaissances, savoir-faire et savoir-être.

Le tuteur peut valider différentes aptitudes durant la même séance.

Le stagiaire doit avoir réussi les sauvetages mannequin (avec PMT et en libre) et le sauvetage palmes au moins 2 fois, selon les critères décrits plus loin.

## Compétences à valider

### GC1 :

- **Fonction de Directeur de Plongée en milieu artificiel :**

**4 séances minimum sont nécessaires pour l'obtention de ce groupe pédagogique.**

Le stagiaire doit apprendre à organiser l'activité comprenant des groupes multiples (avec et/ou sans scaphandre en immersion et/ou en surface). Il doit aussi assurer la surveillance surface et prévenir les accidents.

- **Pédagogie Pratique de surface :**

**8 séances minimum sont nécessaires pour l'obtention de ce groupe pédagogique.**

Etre capable d'enseigner lors de séances pratiques avec scaphandre en surface.

Etre capable d'enseigner lors de séances pratiques sans scaphandre en surface et en immersion.

- **Les sauvetages sans scaphandre :**

Il doit également valider la partie sauvetage sans scaphandre sur un fond de 2 à 6m.

Le mannequin doit avoir un poids apparent de 1,5 kg

La prise et la tenue du mannequin doivent être applicables à une victime réelle.

Le mannequin doit avoir les voies respiratoires hors de l'eau. Toute situation entraînant un danger pour la «victime», ou ne pas réaliser l'épreuve dans sa totalité, comme défini dans le texte du manuel de formation technique, entraîne la non validation de l'une ou de l'autre de ces deux épreuves :

- ✓ **1<sup>ère</sup> épreuve** : faire 100 m en PMT puis apnée de 20'', récupération de 10'', faire le signe de détresse et enfin tracter le mannequin 100m. Celui-ci ne doit pas boire plus de 5'' consécutives au cours du tractage.
- ✓ **2<sup>ème</sup> épreuve** : faire 100 m en libre , aller chercher le mannequin sans palme, faire le signe de détresse et maintenir le mannequin durant 1' en surface et en déplacement. Le mannequin devra être sorti de l'eau en moins de 4'  
**Cette épreuve ne sera pas évaluée à l'examen, elle reste sous la responsabilité du tuteur de stage.**

Attention : Pour ces deux épreuves, il est défini d'autres critères de réalisation : temps, équipement du candidat, ... (cf. manuel de formation technique).

## GC2 :

- **Pédagogie Pratique en scaphandre dans l'espace proche :**  
**8 séances minimum sont nécessaires pour l'obtention de ce groupe d'épreuve.**

Enseigner la plongée :

- lors du baptême
- aux enfants dans le cursus fédéral
- aux N1
- aux N2

- **Sauvetage avec scaphandre :**

Le stagiaire doit pratiquer un sauvetage en scaphandre sur un autre plongeur, lui-même en scaphandre. A la suite de la remontée, il doit effectuer un signe de détresse, tracter le plongeur sur 25 m et se préparer au hissage de la victime. Le gilet peut être gonflé lors du tractage.

La profondeur doit être comprise entre deux et cinq mètres.

**Cette épreuve ne sera pas évaluée à l'examen, elle reste sous la responsabilité du tuteur de stage.**

## GC3 :

- **Transmission des Connaissances au N1 :**
  - ✓ Maîtrise des connaissances théoriques élémentaires.
  - ✓ Etre capable d'identifier les connaissances nécessaires pour le N1 (**4 séances minimum pour validation de l'aptitude**).
  - ✓ Etre capable d'intégrer les connaissances théoriques dans la formation pratique (**4 séances minimum pour validation de l'aptitude**).
  - ✓ Etre capable de présenter et de transmettre les connaissances théoriques (**4 séances minimum pour validation de l'aptitude**).
  - ✓ Etre capable de transmettre les règles de protection de l'environnement aux plongeurs débutants.
  - ✓ Connaître quelques espèces de poissons et de la faune fixée.

## GC4 (Optionnel) :

### ➤ **Module complémentaire facultatif réservé aux titulaires du niveau 4.**

Non obligatoire pour présenter l'examen.

Groupe de compétences validé sur le livret Pédagogique par un moniteur 2<sup>ème</sup> degré.

### ➤ **Transmission des connaissances pratiques du N2 dans l'Espace Médian**

**Ces séances doivent être réalisées sous l'entière responsabilité d'un Moniteur MF1 minimum.**

**Lors de formations conduites par un moniteur avec de vrais élèves, le stagiaire agit uniquement comme observateur. (cf. : Manuel de formation technique).**

- ✓ Etre capable de concevoir des séances pratiques,
- ✓ Etre capable de «Conduire» des séances pratiques sous les directives du DP.

### ➤ **Transmission des connaissances théoriques du N2**

- ✓ Maîtrise des connaissances théoriques du N2.
- ✓ Etre capable d'identifier les connaissances nécessaires pour le N2.
- ✓ Etre capable d'intégrer les connaissances théoriques dans la formation pratique au N2.
- ✓ Etre capable de présenter et de transmettre les connaissances théoriques au N2.

## Formation en situation des préparant initiateurs :

Elle ne doit pas se limiter aux seuls sujets proposés à l'examen. Il faut progressivement faire travailler les stagiaires sur les situations de formation qu'ils pourront rencontrer dans leurs futures prérogatives (pour les E1) Autrement dit soit avec des sujets :

- ✓ élèves débutants (baptêmes)
- ✓ élèves débutants en formation N1
- ✓ N1 en formation N2 dans l'espace proche.

Il est également impératif en fin de formation pédagogique que les stagiaires apprennent à travailler avec 2 élèves (1 cadre formateur + 1 autre stagiaire initiateur), ce qui correspond à la réalité de la vie des clubs. Cependant à l'examen, il sera demandé aux stagiaires de réaliser une action de formation sur un seul élève.

Dans les thèmes qui s'y prêtent, il est demandé que les initiateurs fassent le lien avec la théorie. Les formateurs ne doivent pas oublier ce volet. Cet élément doit être pris en compte à l'examen dans la notation, comme cela est proposé par la CTR (par la grille de notation des épreuves pédagogiques de l'examen initiateur disponible sur le site de la CTR).

## Rappel :

**Un stagiaire initiateur en cours de formation n'a aucune prérogative d'enseignement. Le tuteur ne peut donc pas le mettre en situation avec de vrais élèves.**

## Sujets Pédagogiques à travailler

Il s'agit d'un ensemble de sujet de pédagogie à aborder lors de la formation pédagogique d'un stagiaire E1 (stage en situation). La liste ne comprend donc pas exclusivement des sujets d'examen qui sont des sujets

d'évaluation de fin de formation. Chaque formateur doit mener sa formation en respectant les principes d'une progression.

Les sujets de pédagogie s'adressent à des élèves en formation N1 et N2 dans l'espace proche (en milieu artificiel ou naturel limité). Cette liste peut être complétée par les cadres formateurs. Les initiateurs titulaires du N4 devront suivre une formation complémentaire (module GC4) avant d'assurer les prérogatives de E2 : enseignement en milieu naturel dans l'espace médian.

D'une manière générale, les formateurs adopteront les comportements d'élèves classiquement rencontrés, sans exagération des comportements. Il en sera de même à l'examen. Cet élément doit être pris en compte à l'examen dans la notation, comme cela est proposé par la CTR (par la grille de notation des épreuves pédagogiques de l'examen initiateur disponible sur le site de la CTR).

**Dans les thèmes qui s'y prêtent, il est demandé que les initiateurs fassent le lien avec la théorie. Les formateurs ne doivent pas oublier ce volet.**

- Liste des sujets : A télécharger sur le site de la CTR

## Conclusion

Les compétences peuvent donc être déclinées comme suit :

- **Un initiateur doit être capable de :**
  - ✓ Organiser : une séance pratique et/ou une séance théorique selon ses prérogatives.
  - ✓ Assurer la responsabilité de Directeur de Plongée en milieu artificiel.
  - ✓ Mettre en place la sécurité et prévenir les accidents sur le lieu de son activité
  - ✓ Donner une leçon pratique (dans la limite de ses prérogatives) et/ou théorique (jusqu'au niveau 2).
- ✓ **Il doit donc :**
  - Maîtriser les gestes enseignés,
  - Savoir communiquer,
  - Définir les objectifs (tenant compte du niveau de l'élève, du niveau à atteindre, de la durée de l'apprentissage),
  - Définir une progression (mise en place des acquis, des pré requis, décomposer en tâches élémentaires),
  - Animer une séance (en utilisant à bon escient des outils pédagogiques)
  - -Evaluer: en début d'une formation, au milieu d'une formation (donner les moyens d'auto-évaluation), certifier les compétences du niveau 1,
  - -Remédier à des problèmes d'apprentissage simples.

A l'issue de ce stage la personne a 3 ans pour se présenter à l'examen.